



fondia

Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire  
dans le cadre de la Fédération des Églises protestantes de Suisse

## Rapport annuel 2018

---

### 1. fondia – au service de la diaconie

Cela fait maintenant 25 ans que fondia appuie des projets diaconaux lancés par des paroisses et des organisations proches des Églises. Dans la mesure de ses possibilités, fondia constitue un partenaire financier solide. Les projets retenus bénéficient d'une aide financière pour une période allant de un à trois ans.

En 2017, CHF 600 000 ont à nouveau pu être affectés aux contributions. Ce tour de force a été possible uniquement parce qu'au cours des exercices précédents, le conseil de fondation avait pris des mesures qui ont permis de compenser le recul de la bourse en 2018.

Près de 40 projets ont été soutenus en 2018. Il est réjouissant de constater que les demandes sont de bonne qualité. Bien qu'on lise souvent que le nombre des demandes d'asile est en baisse, le sujet de l'intégration demeure très présent, comme en témoignent divers projets, à l'instar des pièces de théâtre interculturelles, des dîners communautaires, des rencontres pour requérants d'asile, du café-couture, mais aussi du centre de coordination pour les activités de bénévolat dans le domaine de l'asile. L'EPER compte elle aussi parmi les bénéficiaires de fondia, souvent également pour des projets menés en faveur de requérants d'asile et de réfugiés.

Le conseil de fondation a été frappé de voir que tant les cantons que d'autres organisations sont touchés par les mesures d'économie. fondia leur apporte alors son appui, ou une aide passagère. Elle contribue notamment dans ce cadre à la mise en place du centre d'hébergement d'urgence dans le canton d'Argovie.

Le conseil de fondation a vraiment à cœur d'une part de garantir une gestion compétente et durable des finances et, d'autre part, de fournir aux paroisses un soutien efficace.

Lorsque le conseil de fondation reçoit un retour de ce type : « Durant les premières années en particulier, le parrainage de fondia nous a également apporté un soutien moral en ce sens que bénéficiaire de la contribution d'une fondation aussi prestigieuse montre à quel point notre travail est apprécié, ce qui est stimulant. La bonne réputation de fondia aide en outre à motiver d'autres organisations à nous appuyer », c'est peut-être que ces objectifs ont été atteints !

## **2. Demandes et dons**

En 2018, la commission d'étude des demandes a soumis au conseil de fondation 55 nouvelles requêtes (contre 62 l'an passé), dont 46 (contre 48) de Suisse alémanique et 9 (contre 14) de Suisse romande. Le conseil de fondation a accordé à 37 (contre 37) nouveaux projets (dont 5 de Suisse romande) des contributions de soutien, pour un montant total de CHF 596 280. Les montants seront versés au cours des une à trois prochaines années, suivant le projet.

L'intégralité des projets soutenus est disponible sur le site internet [www.fondia.ch](http://www.fondia.ch).

## **3. Commissions et conseil de fondation**

Comme à l'accoutumée, le conseil de fondation s'est réuni pour deux séances d'une demi-journée et une séance d'une journée durant l'année sous revue. Les dossiers avaient préalablement été préparés par la commission d'étude des demandes, la commission des finances et le secrétariat, en collaboration avec la présidente.

Au cours de cette même année, la présidente, Nicolasina ten Doornkaat, a quitté le conseil de fondation après douze ans de service. Pendant son mandat, elle a fortement contribué à professionnaliser la fondation et à rationaliser l'administration. On se souviendra en particulier de la campagne nationale pour la diaconie, que Nicolasina ten Doornkaat a initiée, avant d'œuvrer avec conviction à sa réalisation. Pour lui succéder à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le conseil de fondation et l'assemblée des délégués de la FEPS de l'automne 2018 ont élu Rosemarie Manser, responsable du département Diaconie du conseil synodal de l'Église réformée lucernoise durant douze ans. Une année de transition a déjà permis à Rosemarie Manser de se familiariser avec les dossiers de Nicolasina ten Doornkaat et de reprendre certaines tâches.

Rudolf Brunner a démissionné du conseil de fondation, dont il était membre depuis six ans. Au moment de son départ, il présidait la commission des finances. C'est Simon Wyss qui lui succédera au sein du conseil de fondation et de la commission des finances. Les affaires de la commission des finances seront désormais traitées sous la présidence de Roland Frey, qui siégeait déjà dans le conseil de fondation et la commission des finances.

Claire-Lise Favrod a quitté le conseil de fondation et, partant, la commission d'étude des demandes au bout de quatre ans. Elle sera remplacée à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2019 par Liliane Rudaz-Kägi, diacre et représentante de l'Église réformée du canton de Vaud.

Nous remercions une fois encore très chaleureusement ici tous les membres sortants pour leur important investissement au bénéfice de la fondation.

La composition du conseil de fondation en 2019 se présente donc comme suit :

- Rosemarie Manser, Eich, présidente
- Catherine Kressmann, Vevey, vice-présidente
- Roland Frey, Bremgarten près de Berne
- Esther Gaillard, Féchy
- Magaly Hanselmann, Agiez
- Annina Policante-Schön, St-Gall
- Liliane Rudaz-Kägi, Thierrens
- Urs Woodtli Stebler, Zurich
- Simon Wyss, Bolligen

Le secrétariat est toujours géré avec motivation et compétence par Brigitte Genoux, de la société Von Graffenried SA Recht, Berne.

#### **4. Finances**

L'année 2018 a suivi l'évolution inverse de celle de 2017. Alors que l'an dernier toutes les catégories de placement étaient au vert, pratiquement tous les segments sont aujourd'hui synchronisés sur des valeurs négatives. Ce développement s'étant encore accentué à la fin de l'année, le taux de performance des placements se situait (après déduction des frais) à -4,15 % à la fin de l'exercice. Après la hausse effrénée qui a suivi la crise financière il y a dix ans, il s'agit en quelque sorte d'une année de « normalisation ». Le portefeuille des investissements est largement diversifié, avec 52 % d'obligations, 31 % d'actions et 11 % d'immobilier. Le paiement des frais et des dons est assuré par des avoirs en liquidités de 6 %. Plus des deux tiers de la fortune sont investis en francs suisses. Grâce à cette composition, les rendements annuels moyens enregistrés depuis 2009 s'élèvent à 3,7 %, un pourcentage qui ne peut toutefois guère servir d'indicateur pour l'avenir.

Les baisses de cours des actions, obligations et monnaies étrangères engendrées par l'évolution négative des marchés boursiers en 2018 se sont soldées par une perte de CHF 1421 millions au 31 décembre 2018. À noter qu'il s'agit presque exclusivement de pertes comptables non réalisées, dont la majeure partie a déjà pu être compensée en début d'année, grâce à un démarrage en fanfare des investissements.

Malgré la courbe descendante de la bourse, le conseil de fondation a poursuivi durant tout l'exercice financier la politique des dépenses qu'il s'était fixée à moyen terme, parvenant à verser un total net de CHF 580 579,70. Parmi ces versements figurent aussi les fonds promis au cours des années précédentes. Les frais liés au personnel et à l'administration se sont élevés à CHF 124 323,55. Après dissolution d'une partie des réserves constituées l'année antérieure grâce au produit financier nettement supérieur à la moyenne qui avait pu être enregistré, l'exercice 2018 s'est

soldé par une perte de CHF 924 022,06. La valeur des fonds propres au bilan se monte ainsi désormais à CHF 22 788 212,09, soit 3,9 % de moins qu'en 2017.

## **5. Nouvelle communication**

En 2018, le conseil de fondation a décidé de renoncer à publier sa « brochure de présentation des projets » annuelle au format papier à partir de 2019. La production et l'expédition de ces brochures exigeaient en effet un énorme investissement, et de nombreux exemplaires finissaient par nous être renvoyés.

Dorénavant le rapport annuel sera adressé par courriel aux Églises membres et aux paroisses, tandis que les informations détaillées sur les différents projets seront disponibles sur [www.fondia.ch](http://www.fondia.ch), le site internet de la fondation.

Il est en outre prévu d'intégrer deux fois par an aux actualités de [diakonie.ch](http://diakonie.ch) des nouvelles concernant d'une part des projets qui fonctionnent bien et d'autre part le travail de la fondation.

Le conseil de fondation entend ainsi réduire les coûts et les efforts. Les projets soutenus sont en outre désormais systématiquement publiés sur le site internet à l'issue des séances du conseil de fondation, de sorte que les personnes intéressées peuvent s'informer rapidement sur ce qui se passe dans le domaine de la diaconie.

## **6. Portraits filmés**

Il y a quelque temps, la fondation fondia s'est investie dans le projet « Motiver des jeunes femmes à s'engager bénévolement dans la diaconie », qui faisait suite à la campagne sur la diaconie. Il en a résulté quatre vidéos présentant les portraits de jeunes femmes engagées dans des projets bénévoles attrayants. Ces films sont disponibles en allemand, avec sous-titres en français, sur [www.diakonie.ch/freiwillig](http://www.diakonie.ch/freiwillig).

## **7. Perspectives pour 2019**

S'agissant des marchés monétaires et financiers qui sont importants pour nos placements, nous espérons qu'ils poursuivront la reprise dont ils ont fait état au début de l'année. Au vu du ralentissement de la croissance économique et de la constance des risques géopolitiques, il nous est difficile de regarder l'avenir avec confiance. Nous sommes toutefois convaincus que la forte capacité financière de la fondation et sa stratégie équilibrée en matière de placements nous aideront à surmonter les éventuelles corrections du marché.

Le conseil de fondation entamera l'année 2019, dont la première séance est prévue le 22 mars, dans une nouvelle composition. Il se réjouit de vivre une collaboration fructueuse et remercie le secrétaire général Andreas Wieser et la secrétaire Brigitte Genoux de leur précieux travail et de leur engagement.

Le conseil de fondation est reconnaissant envers les auteurs des demandes pour la qualité professionnelle de leurs requêtes et encourage les paroisses de Suisse alémanique, de Suisse romande et du Tessin à ne pas oublier fondia lors de la planification de projets diaconaux, car : « l'idée vient de vous, le soutien de fondia ! »

Berne, le 26 février 2019

La présidente

Le secrétaire général

Rosemarie Manser

Andreas Wieser